

TSCHOFFEN (*Maurice-Henri-F.-C.*), Magistrat (Dinant, 4.3.1868 — Dinant, 17.5.1936). Fils de Edmond et de de Vaulx, Charlotte.

Maurice Tschoffen, frère de Paul, ancien ministre des Colonies, fit ses études primaires chez les frères de la Doctrine chrétienne à Dinant et ses études moyennes aux collèges de Belle-Vue à Dinant et de Saint-Servais à Liège.

Il s'inscrivit à l'Université de Liège, où le titre de docteur en droit lui fut conféré le 15 juillet 1889 et celui de docteur en sciences politiques et administratives, le 26 avril 1890.

Le 10 mai 1890, Tschoffen s'embarqua à bord du *Kinsembo* en qualité de substitut à Matadi. Il fut bientôt distingué par le Gouverneur-Général, le commandant Coquilhat, et chargé des fonctions de procureur d'État.

Le 6 avril 1891, il fut nommé juge suppléant du tribunal civil de 1^{re} instance du Bas-Congo et le 22 novembre 1891, directeur de la Justice *ad interim*.

Il fut nommé titulaire de ce dernier poste le 30 décembre 1893. Il fut, peut-on dire, l'organisateur principal de la Direction de la Justice de l'État Indépendant du Congo et rendit à la Colonie d'éminents services à une période où l'organisation judiciaire était particulièrement délicate et difficile, où tout était à créer dans cet ordre d'idées et où la nécessité de faire œuvre stable et solide s'imposait formellement.

Le 12 février 1896, Tschoffen donna une conférence à la Société Royale Belge de Géographie, sur « *L'Organisation sociale et les coutumes judiciaires des noirs* ». Il y examine en quoi l'organisation sociale et politique et les coutumes judiciaires des Noirs sont un obstacle au développement rationnel des populations congolaises et jusqu'à quel point on peut les modifier ou les approprier pour les faire servir au progrès de la civilisation.

Le Directeur de la Justice de l'État Indépendant du Congo, qui s'occupait également d'entomologie réunit, au cours de ces loisirs, une remarquable collection d'insectes du Congo, dont il enrichit le Musée royal du Congo belge.

Il rentra à Bruxelles, à l'expiration de son second terme de service en juin 1895.

Son exemple fut suivi par plusieurs avocats du barreau de Liège, qui partirent également pour le Congo en qualité de magistrats.

En 1896, Tschoffen commença sa carrière métropolitaine. Le 28 mai de cette année il fut nommé substitut à Verviers et procureur du Roi à Dinant, le 16 janvier 1905.

Lors de l'invasion allemande il fut témoin des crimes du sac de Dinant dont il retraça les horreurs dans son ouvrage : *Le Sac de Dinant et les Légendes du Livre Blanc Allemand*. (Tschoffen 1917). C'est à Tschoffen et à Dom Nieuwland qu'incomba la tâche de démentir les calomnies pouvant induire en erreur ceux qui ne connaissent pas les faits. Tschoffen et son collaborateur firent, dans une forme mesurée, ferme et nette, bonne justice des légendes allemandes et remirent ainsi la vérité en pleine lumière.

Maurice Tschoffen fut décoré de l'Étoile de service à deux raies. Il fut officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre royal du Lion et aussi titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe et de la Médaille des déportés.

30 juin 1953.
R. Bonnaerens.

Janssens, Édouard et Cateaux, Albert, *Les Belges au Congo* (Anvers, T. I, pp. 861-862). — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux* (Brux., mars 1931, p. 14; juin 1936, p. 12; novembre

1939, p. 7). — Chapaux, Albert, *Le Congo* (Bruxelles, Rosez, 1894, p. 648); *Le Mouvement géographique* (Bruxelles, 1894, p. 33); *Le Petit Bleu du Matin* (Brux., 2^e année, n^o 2, 17 juillet 1895, p. 1); Société Royale Belge de Géographie, *Bulletin* (Brux., 1896, pp. 244-272).